



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,  
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT**

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Direction Générale des Soins de Santé  
DM-Datamanagement  
Cellule TCG & Audit

A l'attention

NOS RÉF. : DM/OMZ-CIR/n.29\_14

DATE : 12 -11- 2014

CONTACT : Arabella D'Havé

TEL. : 02/ 524 86 85

E-MAIL : [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)

- Directeur Général
- Directeur Médical
- Responsable RHM

**Objet : appel à candidatures – Trainer ICD-10-BE, appel à 12 candidats  
(5 candidats francophones, 7 candidats néerlandophones)**

Madame,  
Monsieur,  
Docteur,

Le 28 mai 2014 est paru au Moniteur belge l'arrêté royal du 10 avril 2014 modifiant l'arrêté royal du 27 avril 2007 déterminant les règles suivant lesquelles certaines données hospitalières doivent être communiquées au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions. Cet arrêté royal règle la transition de l'ICD-9-CM vers l'ICD-10-CM et l'ICD-10-PCS (ci-après abrégé ICD-10-BE) au 1er janvier 2015.

Dans le cadre de cette transition, le SPF a élaboré un programme de formation en trois phases : une phase théorique, une phase d'application et une phase de test.

La troisième phase de ce programme de formation, c'est-à-dire la **phase de test, se déroulera sous la forme d'ateliers en face à face**. A cet égard, nous lançons un **appel à candidatures pour le recrutement de formateurs en ICD-10-BE**.

Moyennant la réussite d'un programme de formation, ces candidats seront formateurs agréés par le SPF durant la phase de test. **Le programme de formation comprend deux parties** : une formation donnée par le American Hospital Information Management Association (**AHIMA**) et une formation donnée par le **SPF**. Vous trouverez de plus amples informations en annexe.

Chaque phase du programme de formation est commentée en détail ci-dessous.

-----  
**La formation en ligne : phase théorique**

L'objectif de la première phase du programme de formation est d'apporter une base théorique. Pour ce faire, une **formation en ligne** est organisée **depuis juillet 2014 via E-learning** (cf. circulaire DM/OMZ-CIR/n.16\_14). Cette formation est gratuite et accessible en permanence.

.be

### La période transitoire : phase de mise en application

Au cours de la deuxième phase, l'opportunité est donnée de mettre en pratique les enseignements sur la base de dossiers de patients réels. Pour ce faire, une année transitoire est prévue (voir également la circulaire portant la référence DM/OMZ-CIR/N.14\_14). Il s'agit de **l'année d'enregistrement 2015** (RHM 2015) pour laquelle les données concernant les diagnostics, les interventions et, par conséquent, les APR-DRG, ne seront pas utilisées dans le financement. Il est recommandé d'utiliser l'année 2015 comme une **année expérimentale de mise en pratique de la théorie**, c'est-à-dire un apprentissage de l'encodage de séjours réels dans l'ICD-10-BE.

### Les ateliers : phase de test

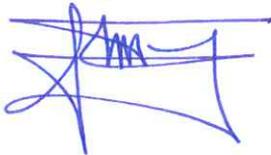
La troisième phase, qui a été annoncée lors des journées d'étude du 3.9.2013 et du 10.9.2013 (voir également les présentations sur le site web [www.health.belgium.be/ICD10BE](http://www.health.belgium.be/ICD10BE) > Publications > Présentations), est la phase de test. Lors de cette phase, une réponse aussi unanime que possible sera donnée aux questions soulevées lors de la phase de mise en application, dans le cadre d'**ateliers en face-à-face, sur la base de cas concrets et de dossiers abordés lors de l'année expérimentale**, avec l'accompagnement d'une équipe de formateurs agréés. La participation à ces ateliers est libre et gratuite.

L'appel à candidatures est destiné à cette phase.

Les modalités de la candidature sont précisées en annexe. Pour toute question ou information, vous pouvez vous adresser à Mme Arabella D'Havé, Chef de cellule Terminologie, Classification, Groupement & Audit par e-mail ([arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'expression de notre considération distinguée.

p.o. D'Havé Arabella



Dr Ingrid Mertens  
Chef du service Data management



p.o. M. Christiaan Decoster  
Directeur général *dsch*

## Appel à candidatures Formateur ICD-10-BE

### Contenu du job

- Vous participez à un projet de formation en collaboration et sous la supervision du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- Vous suivez un programme de formation en deux parties organisé par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et vous réussissez chaque partie de l'examen final :
  - AHIMA's Academy for ICD-10-CM/PCS. Cette formation sera donnée en anglais par AHIMA à Bruxelles durant une semaine. Les dates seront communiquées ultérieurement.
  - Une formation donnée par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- Vous occupez le poste de formateur au sein d'une équipe sous la supervision d'un médecin auditeur expert du SPF.
- Vous participez à une réunion mensuelle à Bruxelles et/ou à des téléconférences.
- En tant que formateur, vous vous engagez à animer des ateliers basés sur un programme élaboré en équipe et sous la supervision d'un médecin auditeur expert du SPF.
- En tant que formateur agréé, votre nom est publié sur notre site web.
- Votre conformité par rapport au projet est évaluée par le SPF Santé publique, Sécurité alimentaire et Environnement.

### Conditions de travail

- Il y a 12 postes de formateurs à pourvoir (7 néerlandophones et 5 francophones), pour lesquels 12 conventions seront conclues, une convention par formateur.
- Le projet sera réalisé sur la base d'une convention conclue pour une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2015. La base de la convention est un contrat B4, conclu conformément à l'arrêté royal du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du budget des moyens financiers des hôpitaux et considérant que
  - le projet faisant l'objet de cette convention satisfait aux critères mentionnés à l'article 69§1 de l'arrêté royal précité ; ET
  - les moyens budgétaires nécessaires seront mis à dispositions.
- Un prix forfaitaire de 20.000 euros par formateur est prévu sur une base annuelle. Ce montant est octroyé par le biais du budget des moyens financiers moyennant la réussite du programme de formation complet. Le coût de la formation est inclus dans le prix forfaitaire.
- Votre lieu de travail, pour ce qui concerne la participation aux réunions, la participation aux formations et l'organisation des ateliers que vous animerez dans le cadre de la formation est à Bruxelles, au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, Place Victor Horta 40, boîte 10, 1060 Bruxelles. Les frais de déplacement sont inclus dans le prix forfaitaire.
- Vous disposez de votre propre ordinateur avec environnement Windows (Windows 7 ou version ultérieure, à l'exception de Windows RT 8.x) et d'une connexion internet. La connexion internet sans fil est prise en charge par le SPF sur le lieu de travail.

## Profil

### **Compétences comportementales**

- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.
- Vous faites preuve d'engagement : vous vous investissez entièrement dans le travail et vous donnez toujours le meilleur de vous-même, vous agissez de manière durable, vous vous basez sur des standards de qualité afin de remédier aux éventuelles erreurs et vous fournissez un travail de qualité.
- Vous agissez de manière loyale et cohérente : vous réalisez votre travail de façon disciplinée, conformément aux attentes de l'organisation en soutenant et en mettant en œuvre les décisions prises.
- Vous suivez les procédures et les instructions : vous validez et suivez précisément la politique, les procédures, la supervision et les instructions.

### **Compétences techniques**

- Vous disposez d'une expérience démontrable en matière de codage de l'ICD-9-CM.
- Vous avez une connaissance de base de l'ICD-10-CM et vous êtes disposé à le démontrer au moyen d'un test.
- Vous avez au moins acquis les aptitudes informatiques suivantes :
  - collaboration en ligne, et notamment : agendas, média sociaux, réunions en ligne, environnements d'apprentissage et technologie mobile ;
  - aptitudes avancées concernant l'utilisation professionnelle de logiciels de présentation ;
  - aptitudes concernant l'utilisation professionnelle d'un programme de traitement de texte.
- Vous avez de très bonnes connaissances de l'anglais<sup>1</sup> et vous êtes disposé à le démontrer au moyen d'un test. Cela implique ce qui suit :
  - vous êtes capable de comprendre un long exposé, même lorsqu'il n'est pas structuré et lorsque les relations sont uniquement implicites et qu'elles ne sont donc pas indiquées de façon explicites
  - vous êtes capable de comprendre des textes factuels longs, complexes et rédigés dans des styles variés. Vous êtes capable de comprendre des articles spécialisés et des instructions techniques longues, mêmes lorsque ces instructions ne portent pas sur votre domaine de compétences.
  - vous êtes capable de donner des descriptions détaillées précises sur des sujets complexes et d'y intégrer des sous-thèmes, de développer des points de vue spécifiques et d'y apporter une conclusion appropriée.
  - vous vous exprimez de manière fluide et spontanée sans devoir chercher vos mots de manière visible. Vous êtes capable d'utiliser la langue anglaise de manière flexible à des fins sociales et professionnelles. Vous êtes capable d'exprimer précisément vos opinions et de mettre votre contribution en perspective par rapport à celle d'autres interlocuteurs.

---

<sup>1</sup> Council of Europe Modern Languages Division (2001), Common European Framework of Reference for Languages: Learning, teaching, assessment. Cambridge University Press

- vous êtes capable de rédiger des textes clairs, bien structurés et d'exprimer des opinions relativement développées. Vous êtes capable de rédiger un rapport sur des sujets complexes et de mettre en évidence les points importants. Vous êtes capable d'écrire dans un style approprié au lecteur visé.

### **Exigences liées au diplôme**

- Vous avez un diplôme de médecin.

### **Procédure de sélection**

#### **Vérification des conditions de participation**

- Vous serez admis à la sélection à condition de posséder les compétences pertinentes, le diplôme et l'expérience requis. La vérification de vos compétences et de votre expérience se fera sur la base du C.V. et de votre lettre de motivation dont nous disposerons à la date limite d'inscription.
- Points prioritaires :
  - accordez une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle et de vos compétences dans le C.V. et la lettre de motivation. Ces informations seront utilisées par nos responsables de sélection pour le screening qualitatif des C.V. et des lettres de motivation.
  - accordez également une attention particulière aux conditions requises pour le dépôt de votre candidature telles que définies ci-dessous.

A l'issue du screening, les candidats évalués comme étant aptes ou particulièrement aptes seront invités à un entretien. Pour les candidats évalués comme étant moins aptes, la procédure de sélection s'arrête ici.

#### **Entretien**

L'entretien a pour objectif d'évaluer la corrélation entre votre profil et les exigences spécifiques liées à la fonction ainsi que votre motivation et vos affinités avec la fonction.

#### **Exercice écrit**

Lors de l'exercice écrit, il vous sera demandé de démontrer vos connaissances relatives à l'ICD-9-CM et/ou ICD-10-CM et/ou à la langue anglaise.

### **Dépôt de candidature**

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 12 décembre 2014 inclus. Pour ce faire, envoyez votre C.V. et votre lettre de motivation par e-mail (jusqu'à la date limite d'inscription du 12 décembre 2014) au format PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIFF à [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be) en mentionnant en objet : ICD-10-BE – Call for Candidates – Trainer.

#### **Pour de plus amples informations sur l'appel à candidatures :**

Arabella D'Havé – Chef de cellule Terminologie, Classification, Groupement & Audit  
Envoyez un e-mail : [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)